

## DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION MENTION INTELLIGENCE ECONOMIQUE, INNOVATION ET TERRITOIRE PARCOURS INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, PARCOURS INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - ESPAGNE

Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

## **DECIDE**

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

le master : Droit, Economie, Gestion

Mention : Intelligence économique, innovation et territoire Parcours : Ingénierie du développement territorial (IDET) Parcours : Ingénierie du développement territorial - Espagne

Année d'étude : 2ème année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
GASCHET	Frédéric	MCF	Analyse spatiale / Logement
GAUSSIER	Nathalie	MCF	Finances locales / Environnement
PEYREFITTE	Marilyne	MCF	Action économique / Europe / Evaluation
POUYANNE	Guillaume	MCF	Mobilité / Atelier de terrain

Article 2 : Madame GAUSSIER Nathalie est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*